



**Ministère de la Coopération
Internationale, des Transports Aériens,
des Infrastructures et de l'Energie**

Dakar, le 08 juin 2011

AGENCE NATIONALE
DE LA METEOROLOGIE DU SENEGAL

Note sur la Prévision Saisonnière des Précipitations au Sénégal sur la période : Juillet à Septembre 2011

INTRODUCTION

La Prévision Saisonnière des Pluies est en principe basée essentiellement sur l'état et l'évolution des Températures de Surface de la Mer (TSM) des différents Océans du Globe et aussi des conditions générales de la circulation atmosphérique résultant des modèles globaux des grands Centres.

Au Sénégal les pluies sont conditionnées surtout par les effets thermiques des Océans Atlantique et Pacifique, mais également des Centres d'actions des Anticyclones de Sainte Hélène/Açores, de la Dépressions Saharienne et du mouvement du Front Intertropical (FIT).

I. PREVISIONS SUR LA QUALITE DE LA SAISON DES PLUIES

- Les modèles de l'Agence nationale de la Météorologie du Sénégal (ANAMS) prévoient une situation pluviométrique **normale à excédentaire**, sur tout le territoire, pour la période : juillet à septembre ;
- Le **E-Forum** sur la Prévision Saisonnière Régionale Consensuelle (PRESAO) qui s'est tenu le 26 mai 2011, sous la coordination du Centre Africain pour les Applications de la Météorologie au Développement (ACMAD) avait déjà prédit des conditions très favorables à une pluviométrie supérieure à la normale, dans l'Ouest et une bonne partie du Sahel (le Sénégal, le Mali, la Mauritanie et le Burkina) pour la même période ;
- La mise à jour de cette prévision sera effectuée au cours du 14^e forum de prévisions saisonnières en Afrique de l'Ouest, qui aura lieu du 22 au 23 juin 2011 à Abuja (Nigeria). Ceci nous permettra de réajuster nos prévisions si des situations nouvelles sont annoncées par ce forum.

II. RECOMANDATIONS POUR L'APPLICATION DE LA PREVISION

La qualité d'une saison normale à excédentaire pourrait correspondre à une saison, où l'on devrait s'attendre à une pluviométrie supérieure à la normale, avec une forte probabilité d'avoir des événements pluviométriques extrêmes (fortes pluies et inondations, démarrage précoce de la saison, allongement de la saison des pluies,).

Par conséquent, il est recommandé aux secteurs ci-après, de prendre les mesures de prévention pour juguler d'éventuels effets néfastes liés aux pluies extrêmes.

Protection civile

Actions préventives de sensibilisation et de protection des populations contre les pluies exceptionnelles. Maintien des dispositifs de veille et de lutte contre les risques d'inondations.

Assainissement

Curage des canaux d'assainissement, évacuation et drainage des eaux des bas fonds et des zones vulnérables et exposées.

Economie Maritime

Surveillance de l'état de la mer grâce au Bulletin de prévision maritime journalier fourni par l'ANAMS et sensibilisation des usagers de la mer, notamment les pêcheurs artisans.

Infrastructures

Actions préventives en direction des ouvrages publics (ponts, routes, bâtiments) et des travaux de plein air en cours.

Habitat et Urbanisme

Sensibilisation en rapport avec les structures relevant des collectivités locales, des populations occupant les zones à risques d'inondations (forte probabilité).

Santé

Disposition à prendre pour prévenir l'émergence de maladies d'origines hydrique, tel le choléra, le paludisme, etc.

Agriculture

La saison étant prévue humide, prendre des dispositions pour une intensification de la production agricole tout en évitant les bas fonds pour les cultures céréalières.

Pour un suivi à petite échelle de temps, tenir compte des prévisions météorologiques de courte et moyenne échéances (1 à 7 jours) pour une meilleure application de ces recommandations tout au long de la saison, notamment pour la prévention et le suivi des inondations.

Au niveau de l'ANAMS, un dispositif de veille météorologique est déjà prévu pour fournir au besoin des avis et conseils nécessaires, notamment en matière d'Alerte Précoce ;